

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2019

Convocation du 7/10/2019

L'an deux mille dix neuf, le seize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE, Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Monsieur Stéphane CHOQUET, Madame Géraldine MACLE, Madame Sonia LERICHE, Monsieur Michel LAIGNEL, Madame Véronique VINOT, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur Christophe ESNAULT, Monsieur Mathieu PAROIELLE, Monsieur Philippe LEGOIS.

Absents : Monsieur Serge PETIT (excusé- procuration M Philippe DELAPORTE), Monsieur Franck SEIGNEUR (excusé- procuration M Stéphane CHOQUET), Monsieur Thomas SAINT-PAUL, Monsieur David BERTRAND.

Date d'affichage : 23 octobre 2019

Secrétaire de séance : Madame Géraldine MACLE

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame Géraldine MACLE est désignée secrétaire de séance.

## **1°) Restitution du dossier Chemins Ruraux:**

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Charline STADTFELD, chargée de mission recensement des chemins ruraux de la Somme afin de présenter le plan de gestion des chemins ruraux sur la Commune.

Madame STADTFELD présente les dossiers des chemins ruraux et de l'AFR. Elle explique sa méthode de travail entre la théorie et la pratique sur le terrain. Elle indique que le territoire comporte 17 chemins ruraux et 31 chemins AFR sur une superficie totale de 881 ha. Les chemins ruraux représentent 11.63 km dont 10.47 km sont des chemins ouverts à la circulation. Environ 1km est fermé car bloqué par des barrières ou clôtures, par un champ cultivé ou par la végétation.

Ce travail de recensement va permettre d'avoir une cartographie à jour des chemins ruraux présents sur le territoire, de les lister, de les recenser et de les cartographier.

## **2°) Conditions de vente d'une parcelle de terrain :**

Monsieur le Maire explique que Monsieur Douchin est toujours intéressé pour l'achat d'une parcelle près du Stade de Football afin de faire une entrée particulière à l'arrière de sa propriété. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir réfléchir au prix de vente et aux conditions particulières à savoir l'aménagement du terrain, le bornage, la consolidation et la stabilité du terrain.

Monsieur le Maire indique que Monsieur Douchin prévoit de renforcer le talus par des plaques bétons avec des semelles enterrées pour le maintien du talus.

Le Conseil demande à Monsieur le Maire de revoir Monsieur Douchin afin de lui demander un cahier des charges très précis et une étude très poussée afin de verrouiller au maximum les clauses de vente devant la complexité du dossier. Le Conseil estime un risque très important d'éboulement du terrain de football en l'état actuel des choses si on touche au talus.

## **3°) Achat du Broyeur:**

Monsieur le Maire explique que les assurances mutuelles de Picardie et les experts n'ont estimé aucune faute commise lors du sinistre concernant le broyeur de végétaux. Un premier remboursement a eu lieu pour un montant de 7867.16 €. Un second aura lieu pour un montant de 5587.84 € pour mener à un remboursement total de 13455 € à la condition que la commune rachète un nouveau broyeur.

Monsieur le Maire présente un devis de la part de l'entreprise Deboffe pour un coût de 14700 € HT soit 17640 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'achat d'un nouveau broyeur.

## **4°) City Stade : Point sur les travaux:**

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux du City Stade. Il indique que la structure du City Stade a été achevée dans les délais. Les agrès ont été posés avec les conditions de pose du constructeur par les employés communaux.

L'aménagement du terrain est plus compliqué. Avec les fortes précipitations de ces derniers jours l'eau stagne sur le terrain. Il existe un souci que la société BTTP devra régler. Il faudrait y installer un drainage accompagné d'entraves de galets.

Monsieur le Maire indique que dans le projet initial, avait été évoqué le fait de clôturer le terrain. Pour une meilleure intégration, il est envisagé de renforcer les espaces verts par une végétation type charmilles accompagnés de rondins.

La mise en place de l'éclairage public devrait avoir lieu courant octobre 2019.

L'inauguration est prévue courant janvier lors de la cérémonie des vœux si la possibilité existe à cause de la période électorale des municipales qui s'annonce.

## **5°) RPI : élargissement du RPI Miannay-Quesnoy -Cahon:**

Monsieur le Maire fait un point sur le RPI Miannay/Quesnoy le Montant. Le prochain Conseil d'école aura lieu à Quesnoy le Montant le vendredi 18 octobre 2019 à 17 h.

Monsieur le Maire indique qu'un numéro de téléphone est en place pour la commande des repas auprès de Dominique Rimbart. Une moyenne de 43 enfants par jour vient en cantine. En ce qui concerne le remplacement de Mlle Emmanuelle MILLOT, une annonce va être établie pour la recherche d'une personne pour accompagner à la cantine et au ménage des classes le soir (environ 14 h annualisée à 11h30).

Le Conseil municipal se prononce défavorablement sur l'achat de nouveaux matériels pour l'école estimant avoir déjà réalisé pas mal de dépenses notamment au niveau informatique. Monsieur le Maire indique qu'il a donné son accord pour l'installation d'une bibliothèque scolaire suite à la dotation de livres à l'école par le département. Elle se situera dans le logement de fonction, côté gauche en remplacement de la cantine.

Le repas de Noël offert aux enfants par les communes aura lieu le jeudi 20 décembre 2019 dès 12h. Il concernera les enfants du RPI Cahon-Miannay-Quesnoy ainsi que le personnel encadrant, les enseignants, le chauffeur de bus, les élus des trois communes ainsi que les parents d'élèves élus.

## **6°) Eclairage Public des Bâtiments communaux : diagnostique énergétique:**

Monsieur le Maire présente une convention de la FDE80 afin d'effectuer un diagnostique énergétique pour les bâtiments communaux. Le Conseil demande à avoir plus de précisions sur cette convention.

## **7°) Divers :**

### **- Diverses infos:**

### **- Réunion Publique Insécurité Routière le 8 novembre 2019:**

Monsieur le Maire indique qu'une réunion publique aura lieu le vendredi 8 octobre 2019 à 18h30 à la salle polyvalente en présence des services du département et des gendarmes. Cette réunion a pour thème l'incivilité en matière de sécurité routière. Chacun sera amené à présenter ses solutions pour améliorer la sécurité dans le village.

### **- Festivités du 11 novembre 2019:**

La cérémonie du 11 novembre aura lieu de la manière suivante :

- 10 h45 : Rassemblement devant la Mairie
- 11 heures : dépôt de gerbes au Monument aux Morts
- Puis Vin d'Honneur au Café Tambour Major

### **- Halloween:**

Un défilé aura lieu dans les rues de Miannay le jeudi 31 octobre 2019 dès 17 h organisé par la commune de Miannay.

### **Distribution des colis des aînés:**

Le Colis des Aînés sera distribué le 21 décembre 2019 dès 9h.

### **Opération Brioches:**

L'opération brioche a eu lieu le samedi 13 octobre 2019. Elle a permis de récolter 902.50 €. Les brioches ayant coûté 210 €, la somme de 692.50 € sera reversée aux papillons blancs.

### **Remise des récompenses du Concours des maisons fleuries:**

La remise des récompenses du Concours des maisons fleuries aura lieu le vendredi 19 octobre dès 18h30 suivi du verre de l'amitié.

### **Bourse aux jouets:**

La Bourse aux jouets aura lieu le dimanche 10 novembre de 9h à 17h à la salle polyvalente.

### **Jury du village fleuri:**

Le jury des villes et villages fleuris est passé en juillet 2019. Le résultat est prévu le lundi 25 novembre à 14h30 au Théâtre d'Abbeville.

### **Mutuelle communale Mutuelle Just:**

Une réunion s'est tenue le mercredi 18 septembre 2019 en mairie. Vous pouvez toujours vous rapprocher du secrétariat de Mairie pour information.

### **Fermetures des services publics de proximité:**

Le Conseil municipal se prononce contre la fermeture des services publics de proximité notamment contre la fermeture de la Gendarmerie d'Abbeville et de la Trésorerie d'Abbeville annoncée pour les années à venir.

### **Exposition Pierre SOUFFLET:**

Une exposition sur Pierre SOUFFLET natif de Moyenneville et grand artisan de l'aérospatiale aura lieu le samedi 19 octobre 2019 à la salle polyvalente de Miannay.

### **Exposition Chemin des Arts:**

Une exposition Chemin des Arts 2019 aura lieu les samedi 27 et dimanche 28 octobre 2019 de 10h à 18h. Rendez vous chez Madame Mireille MOUROT au 30, rue de l'Abbaye à Miannay.

### **Reconduction de la Taxe d'aménagement de 1%:**

Monsieur le Maire indique que la taxe d'aménagement reste inchangée à 1%.

### **Achats de guirlandes:**

Monsieur le Maire indique que 15 guirlandes de Noël ont été achetées. Elles seront installées sur Lambercourt et sur la Nationale pour remplacer les guirlandes traversant la route

### **Affichage des petits commerçants locaux:**

Le Conseil municipal renouvelle son opposition au Conseil départemental qui a décidé de faire enlever tous les panneaux des petits commerçants locaux présents sur la départementale. Il réitère le souhait de laisser ces panneaux en place et demande, en soutien aux commerçants locaux, au Conseil départemental de revenir sur sa décision.

**L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 22 heures 45.**